

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 25

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON, Laurent JARRY, Alain AUTHIER

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 24 juin 2024

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 juin 2024

Clément RAVAUD donne procuration à Jacques BERNIS en date du 20 juin 2024

Stéphanie PANTEIX donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 21 juin 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Jean-Pierre GAUGIRAN en date du 26 juin 2024

Christian DESMOULIN donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 26 juin 2024

Anca VORONIN donne procuration à Danielle TODESCO en date du 26 juin 2024

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Franck LENOIR

Objet : Modification du tableau du conseil municipal à la suite de la démission de deux conseillers municipaux

Délibération 2024 - 50

À la suite de la démission de Monsieur Cyril GRANGER et de Madame Claire MARCHAND, conseillers municipaux, il y a lieu de procéder à la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

L'article L. 270 du code électoral dispose que, dans le cas de la démission d'un conseiller municipal élu sur une liste dont le siège devient vacant, le candidat venant immédiatement après ce dernier dans la liste est appelé à le remplacer, et ce sans tenir compte de la parité. Ainsi, en application de l'article L.270 du Code Électoral :

- Monsieur Laurent JARRY, candidat suivant sur la liste conduite par Madame Martine TABOURET, dénommée « Vivons Panazol », est amené à succéder à Monsieur Cyril GRANGER et a fait valoir son accord.
- Il revenait à Madame Laure MALTER, candidate suivante sur la liste conduite par Madame TABOURET, dénommée « Vivons Panazol » pour les élections municipales de juin 2020 de succéder à Madame Claire MARCHAND. Madame MALTER a notifié

par courriel en date du 29 mai 2024 sa décision de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal de la Ville.

Ainsi, Monsieur Alain AUTHIER, candidat suivant sur la liste conduite par Madame Martine TABOURET, dénommée « Vivons Panazol », est amené à succéder à Madame Claire MARCHAND et a fait valoir son accord.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la communication du tableau du Conseil Municipal, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

VU l'article L270 du Code électoral ;

VU les articles L2122-7, L2122-7-1 et L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT les démissions de M. Cyril GRANGER et de Mme Claire MARCHAND conseillers municipaux de la liste « Vivons Panazol », notifiées par courriers en date du 31 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT l'accord de M. Laurent JARRY, candidat suivant sur la liste conduite par Martine TABOURET, dénommée « Vivons PANAZOL », de siéger au sein du Conseil Municipal de la Ville ;

CONSIDÉRANT la notification de décision de Mme Laura MALTER, candidate suivante sur la liste conduite par Madame TABOURET, dénommée « Vivons Panazol », de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal de la Ville, par courrier en date du 29 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT l'accord de M. Alain AUTHIER, candidat suivant sur la liste conduite par Martine TABOURET, dénommée « Vivons PANAZOL », de siéger au sein du Conseil Municipal de la Ville ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **l'unanimité**,

DÉCIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de la communication du tableau du Conseil Municipal tel qu'exposé ci-après :

Fonction	Nom	Prénom	Naissance	Adresse
Maire	DOUCET	Fabien	11/11/1975	12 route des Lièvres
Adjoint 1	NEGRIER CHASSAING	Isabelle	10/08/1964	7 route de la Couture Charbon
Adjoint 2	CHASSAT	Laurent	14/04/1970	15 rue Ferdinand Buisson
Adjoint 3	ROBERT	Marie-Pierre	04/08/1982	12 avenue de la Croix de la Lieue
Adjoint 4	LENOIR	Franck	08/09/1973	52 rue des Vignes
Adjoint 5	VORONIN	Anca	08/07/1981	4 résidence Flora Tristan

Adjoint 6	DARDENNE	Jean	13/10/1941	3 rue d'Echaudiéras
Conseiller municipal	COISNE	Francis	28/09/1942	10 rue René Descartes
Conseiller municipal	VALADAS	Lucile	17/02/1946	1 rue César
Conseiller municipal	BERNIS	Jacques	27/10/1946	38 rue du Château d'eau
Conseiller municipal	LERICHE	Martine	30/04/1949	20 rue des Noisetiers
Conseiller délégué	BOURION	Alain	25/07/1950	22 route de Lavaud
Conseiller délégué	GAUGIRAN	Jean-Pierre	01/07/1958	2 rue des Œillets
Conseiller municipal	LAVERDURE DELHOUME	Jocelyne	16/05/1959	92 rue des Vignes
Conseiller municipal	TODESCO	Danielle	20/12/1963	2 rue Haroun Tazieff
Conseiller délégué	ETIENNE	Pascale	30/11/1964	17 rue Racine
Conseiller délégué	ROMAND	Jean-Christophe	11/10/1965	1 bis route de la Forêt
Conseiller municipal	BERGER	Marie-Noël	25/12/1969	2 rue de la Fraternité
Conseiller municipal	ROBERT-KERBRAT	Marie-Anne	21/06/1970	7 rue du 8 mai 1945
Conseiller municipal	PENOT	David	11/05/1978	17 allée de la rue Haute
Conseiller municipal	TONNELIER	Aurore	11/10/1981	44 rue de la Laïcité
Conseiller municipal	PANTEIX	Stéphanie	03/10/1985	53 rue Diane Fossey
Conseiller délégué	RAVAUD	Clément	05/01/1993	43 boulevard Joliot Curie
Conseiller municipal	DOS REIS	Alexandre	05/03/1996	19 rue Jean Zay
Conseiller municipal	DESMOULIN	Christian	23/02/1952	5 rue Léon Jouhaux
Conseiller municipal	NOUHAUT	Martine	17/10/1959	4, rue Pierre Mendès France
Conseiller municipal	COMTE	Bruno	21/08/1961	21 allée du Golf
Conseiller municipal	ZABALETA	Emilio	19/02/1949	4 rue d'Irlande
Conseiller municipal	MONTI	Gilles	08/11/1960	23 rue Emile Combes

Conseiller Municipal	PIPERS	Laurence	11/12/1972	2, rue du 19 Mars 1962
Conseiller Municipal	MILLON	Valérie	16/11/1965	25 rue Emile Combes
Conseiller municipal	AUTHIER	Alain	02/01/1955	12 rue des Roses
Conseiller municipal	JARRY	Laurent	19/04/1972	76 rue des Vignes

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 27 juin 2024

Le Maire

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 01 juillet 2024

Publié ou notifié

02 juillet 2024

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB50

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 27/06/2024

Objet : Modification du tableau du Conseil Municipal à la suite de la démission de deux conseillers municipaux

Nature : Délibérations

Matière : Institutions et vie politique - Designation de représentants

Date de télétransmission : 01/07/2024

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 50 - Modification du tableau du conseil municipal à la suite de la démission de deux conseillers municipaux.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20240627-DELIB50-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/07/2024